



N° D'IMPRIMÉ T 01185019

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Securitest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		10/03/2026		26000238	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVD Défaillances mineures : 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG , AVD			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S084T149					
(9)RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO					
(3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 084D1028					
NOM ET PRÉNOM : Non renseignés					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GW-067-SM (F)		30/04/2024		30/04/2024	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		CAPTUR			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1RJB00X72309262		M1		VP	
Type / CNIT		Energie			
RJBHE2M66UALLA5200		ES			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
30399					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+5.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %		4 %	
Forces verticales :		780 daN		545 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		319 daN	276 daN	215 daN	202 daN
Déséquilibre (<20%) :		14 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :		319 daN	276 daN	215 daN	202 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 76 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %					
Émissions à l'échappement					
CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0 % Lambda (0.97 à 1.03) : 1.020					
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.4 % -2.4 %					